

DOSSIER PÉDAGOGIQUE



-
du
12 octobre
2016
au
28 mai
2017
-

AUX ORIGINES DU GRAND PARIS 130 ANS D'HISTOIRE



ile de France



ATELIER
INTERNATIONAL
DU GRAND
PARIS



l'esprit
de découverte

Musée d'Histoire
Urbaine et Sociale
de Suresnes

De 14 h à 18 h, sauf les lundi
1 place de la gare de Suresnes Longchamp
Renseignements : 01 41 19 37 37 mus.suresnes.fr
Tramway T2 : - Suresnes Longchamp -

SOMMAIRE

DÉCOUVRIR LE MUS	3
POUR PRÉPARER LA VISITE	4
Présentation de l'exposition	4
Focus	4
Les enjeux de développement durable du Grand Paris.....	5
L'aménagement de Paris.....	5
Glossaire	10
Chronologie	11
Sitographie	13
Lien avec les programmes scolaires	14
VISITES ET ATELIERS PROPOSÉS PAR LE MUS	15
INFORMATIONS PRATIQUES	16



Entrée du musée avec sa billetterie et sa boutique - © MUS

LE MUSÉE ET SES COLLECTIONS

Le MUS - Musée d'Histoire Urbaine et Sociale de Suresnes ouvert en 2013 offre aux visiteurs ses collections permanentes et une à deux expositions temporaires.



© MUS - T. Lanvin

Du village viticole à la ville actuelle en passant par l'industrialisation des berges de la Seine, le lieu spirituel, militaire puis mémoriel du Mont-Valérien, le projet urbain et social d'Henri Sellier, le MUS retrace l'histoire de Suresnes. Il s'intéresse également au paysage urbain et à son évolution économique et sociale. Mais surtout, il met en avant l'urbanisme social des années 1920-1930 et transcende cette dimension locale en l'inscrivant dans l'histoire politique et sociale de l'entre-deux-guerres.

LE SERVICE DES PUBLICS

Le service des publics du musée se propose d'accompagner les enseignants qui le souhaitent dans leurs projets pédagogiques spécifiques, en lien avec les thématiques du musée, et d'animer des visites ou ateliers au musée comme en extérieur, à la cité-jardins notamment.

Les visites sont le plus souvent divisées en deux temps : une visite d'une thématique du musée ou de l'exposition temporaire, puis une activité manuelle en atelier. Vous pouvez les compléter par des balades urbaines.

Il est possible de prendre rendez-vous par téléphone au **01 41 18 18 75** ou bien par mail **mus@suresnes.fr**

LE CENTRE DE DOCUMENTATION

Outre ses espaces d'exposition et sa salle d'atelier, le MUS met à votre disposition un centre de documentation. Vous y trouverez un espace de travail, des ouvrages sur les thématiques du musée, de la lecture pour adultes et enfants, ainsi qu'un accès à la base de données des collections.

Cet endroit calme vous permettra de travailler sur vos projets et de les enrichir, préparer vos visites, approfondir vos connaissances ou encore en acquérir de nouvelles. Il est possible de prendre rendez-vous par téléphone au **01 41 18 15 07** ou bien par mail **mus@suresnes.fr**

Horaires du centre de documentation

MERCREDI et **SAMEDI** de 14h00 à 18h *en accès libre*

Du **MARDI** au **VENDREDI** de 9h00 à 18h *sur réservation*



Le centre de documentation - © MUS

PRESENTATION DE L'EXPOSITION



Maquette de l'exposition par l'agence TILDE - © MUS

Le MUS présente, du 12 octobre 2016 au 28 mai 2017, une exposition réalisée en co-production avec **l'Atelier International du Grand Paris (AIGP)**, organisme créé en 2010 pour mettre en œuvre des actions de recherche, de développement, de valorisation et d'animation liées aux enjeux du Grand Paris.

Cette exposition a pour objectif d'expliquer et de faire comprendre à un public large et diversifié **le développement et les enjeux du projet de Grand Paris actuel** à travers une approche historique, chronologique et thématique.

Les différents plans d'aménagement de la région parisienne, les photographies et les œuvres présentés permettent de comprendre son évolution jusqu'à aujourd'hui. L'exposition interroge les visiteurs sur **les limites de la ville**, entre Paris et la banlieue.

Grâce à **une carte de l'Île-de-France** recouvrant le sol de l'exposition et à **un mobile** suspendu au plafond permettant de retrouver les grandes étapes de l'aménagement de la métropole, les visiteurs se plongent dans 130 ans d'histoire.

L'exposition est divisée en sept axes :

1. **Le nouveau visage de la ville de Paris et de sa banlieue (1860 – 1913)**
2. **L'apparition du Grand Paris (1913 – 1919)**
3. **Les premières réflexions d'aménagement de la région parisienne (1919-1934)**
4. **L'intégration de la « zone » et le plan Prost (1934 – 1965)**
5. **L'extension de la ville vers la deuxième couronne (1965 – 1976)**
Vers la construction du Grand Paris (1977 – 2008)
6. **Le Grand Paris d'aujourd'hui et de demain (2008 – 2030)**

FOCUS

L'aménagement de Paris

La ville de Paris, d'abord concentrée sur l'île de la Cité s'est progressivement développée sur la rive droite de la Seine, puis à partir de l'enceinte de Charles V sur la rive gauche, pour arriver à la superficie qu'on lui connaît aujourd'hui.

Après la construction des fortifications de Thiers, le baron Haussmann, préfet de Paris sous Napoléon III, annexe en 1859 onze communes et treize fractions de communes doublant la superficie de la capitale. **Les bourgs telles qu'Auteuil, Belleville, La Villette deviennent des quartiers de Paris.** Pour la première fois, un plan d'aménagement de Paris est mis en place. **Les travaux d'Haussmann rejettent également les usines polluantes hors de Paris** dans les nouvelles villes limitrophes à la capitale agrandie.



Carte postale les Halles, 1ere moitié XXe siècle - © MUS

Les Expositions Universelles successives de 1889 et 1900 impulsent de nouveaux aménagements de Paris. En 1897, le plan des futures lignes de métro proposé par Fulgence Bienvenüe est adopté ; en 1900 la première ligne de métro est inaugurée. Les premières entrées au style art nouveau d'Hector Guimard sont encore aujourd'hui représentatives du métro parisien qui se développa dans Paris intra-muros jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.

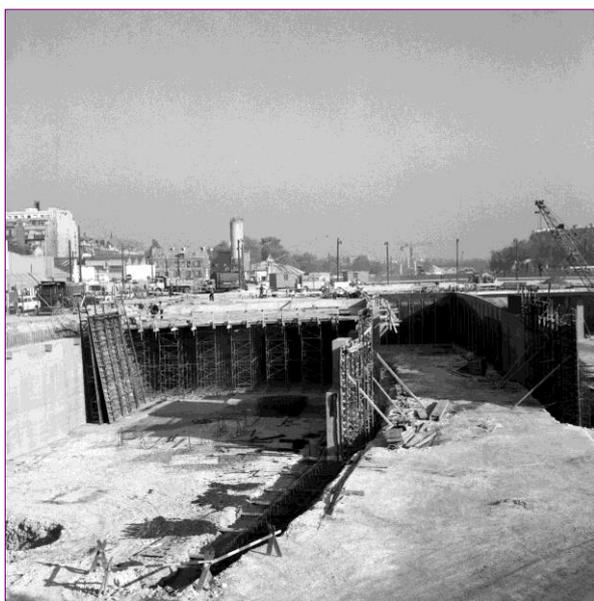
Le début du XXème siècle est marqué par la pression démographique et le fort taux de mortalité infantile entraînant une réflexion quant au concept d'hygiénisme social et à la planification des logements sociaux intra-muros et en banlieue. En 1906, Jean-Claude-Nicolas Forestier, Conservateur des promenades de Paris, dans son ouvrage *Grandes villes et systèmes de parcs* s'intéresse au concept anglais de cité-jardins et défend le principe d'un embellissement de Paris qui intègre son agglomération.¹ Dès lors Paris et sa banlieue sont considérées dans leur totalité.



La « zone » vue générale - © Bibliothèque historique de la ville de Paris
Roger Viollet

¹ En considérant la banlieue parisienne comme faisant partie intégrante de la ville il est en quelque sorte « le père » du Grand Paris.

La période 1913-1919 est ponctuée par deux dates charnières pour la ville de Paris : **la première mention en 1913 du terme « Grand Paris »**² dans un document officiel et le premier projet d'aménagement de la ville de Paris en 1919. **En 1919, la municipalité de Paris se saisit de la première loi d'urbanisme, la loi Cornudet** de mars de la même année obligeant les villes de plus de 10 000 habitants à publier un plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension (PAEE) en lançant un concours d'urbanisme. Léon Jaussely, grand prix de Rome, est récompensé pour son projet qui introduit la spécialisation et la hiérarchisation des zones à l'échelle régionale, mais il ne sera pas appliqué. La même année, les constructions de fortune édifiées sur la zone *non aedificandi* des fortifications de Thiers, appelés la « zone », sont démolis, permettant notamment la construction de la Cité internationale universitaire, du Parc des expositions de la porte de Versailles ainsi que de nombreuses habitations à bon marché (HBM).



Construction du périphérique, 28/10/1971 - © Henri Salessse. MEDDE-MLETR

Puis, il faut attendre 1934 avec le plan proposé par Henri Prost, urbaniste en chef de la région parisienne pour de nouveaux aménagements importants de la région. **Le plan Prost a pour but de lier Paris et le territoire urbain l'entourant.** Il définit la région parisienne dans un rayon de 35 kilomètres autour de Notre-Dame.

Avec l'explosion démographique du début des années 1950, alors que les grands ensembles se développent en banlieue, les réseaux routiers (et ferroviaires) sont saturés. Afin de remédier à cette congestion, un schéma de circulation est publié en 1954 inspiré du plan Prost de 1934. Une rocade tracée sur l'ancienne « zone » des fortifications est présentée comme l'un des anneaux intermédiaires entre les arrondissements et la proche banlieue : le boulevard périphérique.

Le premier schéma directeur de la région Ile-de-France (SDRIF) est conçu en 1965 par Paul Delouvrier à la demande du Général De Gaulle, ce plan envisage une diminution de la densité d'habitations de Paris intra-muros en impulsant la construction de **cinq villes nouvelles**³ et en les mettant en interaction avec les premiers trains du Réseau Express Régional (RER).

Dès l'apparition du SDRIF, l'urbanisme de Paris est indissociable de l'aménagement urbain du Grand Paris. Actuellement, la Métropole du Grand Paris née le 1^{er} janvier 2016, intègre Paris à l'Etablissement Public de Coopération Intercommunales (EPCI) de 123 communes.

² Date explicitée dans le focus suivant : les enjeux de développement durable du Grand Paris

³ Voir glossaire p.10

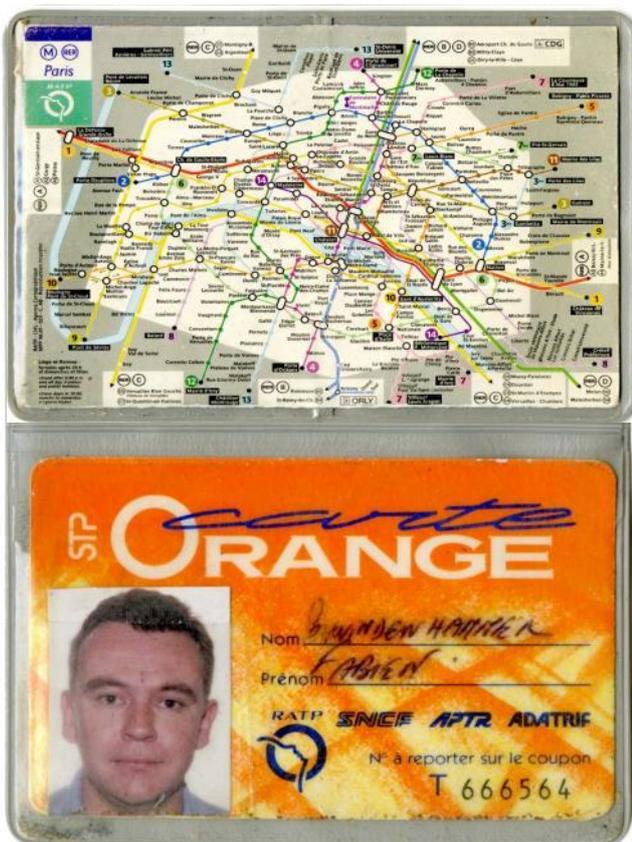
Les enjeux de développement durable du Grand Paris

Le principe de **développement durable**⁴ bien qu'il apparaisse à la conférence de Stockholm en 1972 est d'une certaine manière déjà présent dès les prémices du Grand Paris. En 1913, l'avant-projet très novateur d'extension de Paris porté par Louis Bonnier (directeur du service de l'architecture et des plantations de Paris) et Marcel Poëte (conservateur à la Bibliothèque historique de la ville de Paris) propose un Grand Paris qui développe les trois piliers du développement durable : le **développement des réseaux de transports**, la **préservation des espaces** non-construits et la **lutte contre l'étalement urbain** en proposant une densification douce qui réutilise des espaces déjà urbanisés.

Cet intérêt se poursuivra par la première loi d'urbanisme de Cornudet en 1919 à la création de la Métropole du Grand Paris le 1^{er} janvier 2016, en passant par le plan d'aménagement (PADOG) de Paul Delouvrier (1965) et les différents Schéma directeur de la région Ile-de-France (SDRIF) dont celui de 2008.

Le développement des réseaux de transport en commun

La notion de développement durable en urbanisme sous-tend une notion de **solidarité entre les territoires** notamment en luttant contre l'isolement et l'enclavement des territoires éloignés.



Carte orange - © MUS

Le développement des transports en commun pour relier Paris et la banlieue se pose dès l'avant-projet de 1913, Louis Bonnier pense l'aménagement de la capitale en fonction de la banlieue. Dans cet avant-projet, une réflexion est menée sur le développement du réseau de transport parisien, commencé à la fin du XIXe siècle avec les Expositions Universelles de 1889 et 1900. Deux bons exemples : la ligne des Moulineaux desservant la gare Saint-Lazare au Champ de Mars inaugurée en 1889, **dont le MUS en fut un arrêt et la ligne 1** du métro inaugurée en 1900. A partir de 1931, le métro s'étend en banlieue.

Des années 1930 aux années 1960, alors que les réseaux routiers se développent rapidement les réseaux ferroviaires en banlieue ne sont pas la priorité. L'apparition des **villes nouvelles** oblige les autorités à penser un nouveau système de transport. Il faut assurer une desserte rapide et de grande capacité qui soutient le métro lent et à gabarit limité. **Le Réseau Express Régional (RER)** est alors lancé en

1962. Les villes nouvelles vont se construire autour de ces nouveaux axes de transports ; notamment Marne-la-Vallée dont l'urbanisme a été pensé en fonction de l'axe est du RER A.

Enfin le 26 janvier 2011, le projet du Réseau Grand Paris Express voit le jour ; il s'agit d'une synthèse entre l'aménagement ferroviaire proposé par la Société du Grand Paris (SGP) mené par l'Etat et le projet de la

⁴ Voir glossaire p.10

région baptisé Arc express. A l'inverse du premier projet de la SGP reliant uniquement les clusters⁵ de la région, **l'actuel schéma du Grand Paris Express propose une rocade avec 68 connexions entre les villes** de la seconde ceinture. Une réflexion est menée actuellement quant au système d'exploitation le moins polluant et à la réutilisation des 43 millions de tonnes de déblais générés par les travaux.

La préservation des espaces non-construits

La Métropole du Grand Paris voit son parc immobilier augmenter annuellement. Afin de préserver une qualité de vie des Franciliens la préservation et la valorisation des espaces sont cruciales.

A Paris, le terrain des fortifications de Thiers est un enjeu d'aménagement urbain et paysager depuis l'avant-projet de 1913. Louis Bonnier et Marcel Poëte y imaginent l'embellissement de la ceinture de Paris grâce à de nombreux espaces verts avec une extension de cette ceinture sur plusieurs échelles.

Ils proposent de transférer les équipements publics (hôpitaux, casernes...) sur les terrains des fortifications, alors en instance de déclassement, et de convertir les espaces ainsi libérés dans le centre, en jardins et en squares. La loi Cornudet de 1919 permet ces aménagements⁶.

Dès lors, et ce pendant environ cinquante ans, le développement de la ceinture de Paris est principalement orienté vers les constructions **d'Habitations à Bon Marché (HBM)** puis d'autres immeubles et d'infrastructures publiques. **La ceinture devient verte** à partir de 1983, dans la présentation du Grand Paris conçue par la mission Banlieue 89. Cette dernière propose d'installer une couverture sur plusieurs sections du



Le plateau de Saclay, 09/2016 - © MUS

périphérique afin **de relier Paris et la banlieue**. En 2003, le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) de la ville de Paris pense la ceinture verte en termes de continuité entre Paris et les communes limitrophes. Mais c'est surtout l'arrivée du tramway qui change radicalement ce paysage.

Plusieurs projets sont menés à d'autres échelles du Grand Paris, les deux plus importants sont **le plateau de Saclay et la forêt sur la plaine de Pierrelaye-Bessancourt**. L'ambition de l'aménagement d'un cluster technologique de niveau mondial sur le plateau de Saclay a dû prendre en compte la préservation de l'environnement et des terres agricoles encore très présentes à cet endroit. A l'inverse, sur le plateau de Pierrelaye, utilisé autrefois comme champ d'épandage des eaux usées parisiennes, les équipes du Grand Paris ont le projet d'une nouvelle forêt de 1000 hectares. Aux franges de la forêt, seront construits près de 8 000 logements.

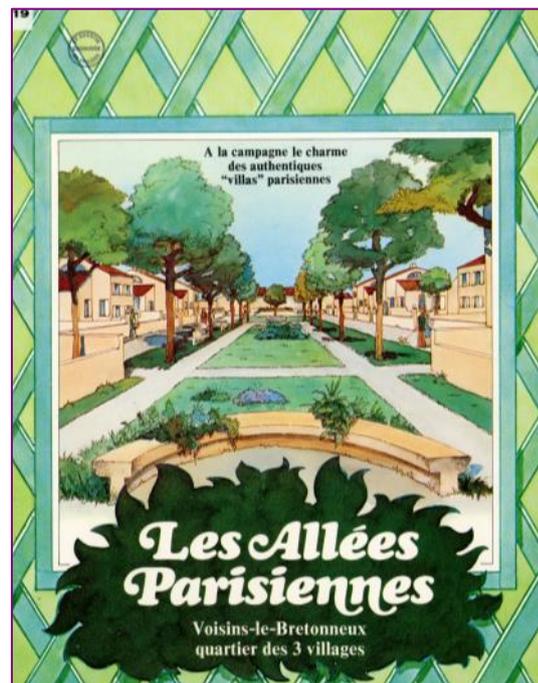
⁵ Un cluster est un bloc urbain dont les activités sont homogènes, par exemple le quartier d'affaires de La Défense.

⁶ Date explicitée dans le focus précédant : l'aménagement de Paris

La lutte contre l'étalement urbain

Si comme le dit Jean-Claude-Nicolas Forestier, l'un des fondateurs de la Société française des urbanistes, « Paris n'est pas une *finished city* » mais bien une ville qui continue de vivre grâce à son agglomération, alors **le défi de la métropole**⁷ est de continuer à offrir un cadre de vie agréable aux Franciliens tout en contenant au maximum l'étalement urbain favorisant les voitures et deux roues.

Cette volonté de densifier le parc immobilier est très récente. Jusque dernièrement, la politique urbaine favorisait davantage l'étalement urbain. Au XIXe siècle sur le modèle des cités-jardins, l'hygiénisme social propose une faible densité du bâti favorisant la circulation de l'air pour lutter contre les îlots insalubres. De 1920 à 1940 on assiste à une « **marée pavillonnaire** » en banlieue, les ouvriers en fuyant les grosses villes cherchent à être propriétaire et à avoir un jardin. Mais l'étalement urbain n'est pas uniquement le fait des pavillons, les grands ensembles malgré leurs tours et leurs barres n'augmentent pas la densification urbaine puisque les grands espaces entre les bâtiments contrebalancent le nombre de logements. Cet étalement urbain est corrélé au développement rapide de l'automobile.



Les allées parisiennes, 1977 - © coll. Musée de la ville de Saint-Quentin-en-Yvelines

C'est donc à partir du renforcement des transports en commun dans les années 60-70 que les politiques publiques commencent à réfléchir différemment à l'aménagement de la métropole. On essaie de construire proche des transports en commun et de réinvestir au maximum les centres-villes. Aujourd'hui, **le concept de ré-urbanisation** apparaît. On réinvestit des bâtiments abandonnés en ville ou on pense le bâti existant via des extensions avec des normes Bâtiments Basse Consommations (BBC) contemporaines.

Le Schéma Directeur de la région parisienne de 2008 s'inscrit dans une démarche de développement durable et prévoit explicitement l'entrée du territoire régional dans une période d'adaptation au défi climatique. En décembre 2015 se concluait à Paris la 21e Conférence des Parties (COP21), un mois plus tard la Métropole du Grand Paris naissait, **les enjeux climatiques sont donc au cœur de la création du Grand Paris.**

⁷ Voir glossaire p.10

GLOSSAIRE

AIGP : L'Atelier International du Grand Paris est créé à la suite de la consultation internationale de 2008 intitulée « Le Grand Pari(s) de l'agglomération parisienne ». L'AIGP met en œuvre des actions de recherche, de développement, de valorisation et d'animation liées aux enjeux du Grand Paris, notamment à travers son Conseil scientifique.

Banlieue : Mot d'origine médiévale, il désigne à l'origine l'espace d'environ une lieue autour de la ville sur lequel s'étend le ban dans la société féodale. C'est aujourd'hui l'étendue de pays qui entoure une ville et qui en est souvent une dépendance.

Cité-jardins : Devant la crise du logement au début du XXe siècle, la France adopte le concept des cités-jardins anglaises : une ville alliant les avantages de la ville et de la campagne, par une densité faible du bâti et la maîtrise publique du foncier. Les plus connues sont celles de l'Office public d'habitations à bon marché (OPHBM) de la Seine lancées en février 1918 par Henri Sellier, président du département de la Seine et maire de Suresnes. Ce projet de « Cité-jardins du Grand Paris » a pour objectif de désenclaver Paris en aménageant la banlieue.

Ceinture verte : Née dans les années 70 de la conscience que les espaces naturels disparaissent trop rapidement autour de Paris, la « ceinture verte » est protégée réellement à partir de 1983. Elle concilie à la fois le développement urbain et la préservation des espaces ouverts et réinvente un espace de vie dans le périurbain dense, entre Paris et la campagne.

Développement durable : « Développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». En 1992, le Sommet de la Terre à Rio, tenu sous l'égide des Nations unies, officialise la notion de développement durable et celle des trois piliers : un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable. (Source : insee.fr)

Enceinte de Thiers : Construites entre 1841 et 1844 les fortifications sont longues de 33 km. En avant du mur d'enceinte une bande de terre de 250 mètres de large : la « zone » de servitudes militaires. Malgré son caractère *non aedificandi* (non constructible) elle accueille au fil du temps des baraques, marchés aux puces, etc. Appelée la « zone », elle abrite environ 30 000 personnes en 1913.

Métropole du Grand Paris : Une métropole est la ville principale d'une région géographique ou d'un pays, qui par sa grande population et par ses activités économiques et culturelles, exerce des fonctions organisationnelles sur l'ensemble de la région qu'elle domine. Le conseil de la Métropole du Grand Paris réunit 209 membres. Ses compétences concernent 4 grands domaines - l'aménagement de l'espace, le logement, l'environnement et le développement économique, social et culturel - et lui seront transférées progressivement d'ici à 2020.

Grands ensembles : Réalisations emblématiques de la politique menée de manière volontariste durant les Trente Glorieuses par l'Etat français pour répondre à un exode rural sans précédent et au retour des rapatriés d'Algérie. C'est le début de la préfabrication à grande échelle dans l'architecture. La circulaire Guichard de 1973 stoppe leurs constructions.

Ville nouvelle : En 1965, Paul Delouvrier lance la création des villes nouvelles dont cinq en région parisienne : Saint-Quentin-en-Yvelines, Cergy-Pontoise, Marne-la-Vallée, Evry, Melun-Sénart. Bien que la crise du pétrole de 1973 ait freiné les ambitions du projet dans son ensemble, ces villes nouvelles forment autour de l'agglomération parisienne un deuxième anneau de villes satellites qui double celui des cités-jardins.

SDRIF : Les schémas directeurs de la région Ile-de-France répondent à la nécessité de doter l'Ile-de-France d'un document stratégique, adapté à une agglomération de 11 millions d'habitants. Jusqu'en 2004, alors repris par le conseil régional, ces schémas ont été pilotés par l'Etat. Le SDRIF de 2008 prévoit explicitement

l'adaptation du territoire régional au défi climatique. Voté en 2008 mais bloqué par l'État, le SDRIF restera en suspens jusqu'à son adoption en 2013 et aura une vision prospective jusqu'en 2030.

CHRONOLOGIE

11 Octobre 1795 - Paris est divisée en 12 arrondissements

1841-1844 - Construction de l'enceinte de Thiers, les fortifications de Paris

1853 - Mise en place des 20 arrondissements

1859 - 11 communes et 13 fractions de communes sont annexées doublant la superficie de la capitale

1897 - Adoption du plan des futures lignes de métro par l'ingénieur Fulgence Bienvenüe

1900 - Construction de la première ligne de métro pour l'Exposition Universelle

1906 - *Grandes villes et systèmes de parcs* de Jean-Claude-Nicolas Forestier (1861-1930), ouvrage qui pose les jalons du Grand Paris

1911 - Première cité-jardins francilienne de Paris-Draveil

1913 - Première apparition du terme « Grand Paris » dans le rapport de la Commission d'extension de Paris orchestrée par Louis Bonnier et Marcel Poëte dont faisait partie Henri Sellier

1919 - Loi Cornudet, première loi d'urbanisme pour les communes de plus de 10 000 habitants

1919 - Déclassement de l'enceinte de Thiers

1919 - Concours d'aménagement du Grand Paris ; projet lauréat : Léon Jaussely

1921 - Lancement du projet de la Cité internationale universitaire de Paris

1924 - Plan Bonnier reprenant le plan Jaussely

1926 - Concours privé de la porte Maillot ; participants ; Robert Mallet-Stevens, Henri Sauvage, Le Corbusier

1929 - Loi Loucheur : aide financière de l'État aux particuliers pour la construction de logements

1931 - Premières extensions de lignes de métro en banlieue

1934 - Plan PROST

10 juillet 1936 - Henri Sellier et André Morizet remettent à Léon Blum le rapport sur la réforme administrative du Grand Paris

1939 - Plan Prost approuvé et déclaré d'utilité publique

1944 - Création du ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme

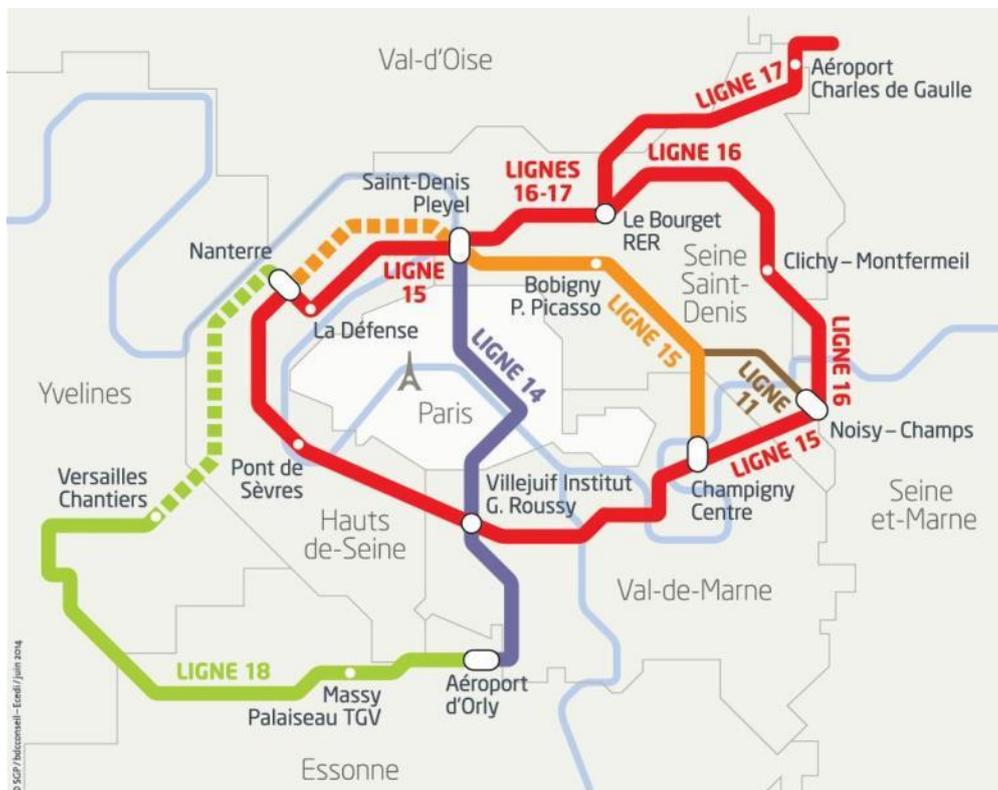
1959-1973 - Construction du périphérique pour décongestionner Paris

- 1962 - Début des travaux du Réseau Express Régional (RER)
- 1965 - Émergence de la politique des villes nouvelles sous l'impulsion de Paul Delouvrier
- 1968 - Début des travaux de l'A86
- 1965 - Premier schéma directeur de la région parisienne
- 1975 - Lancement de la carte orange, abonnement aux transports d'Ile-de-France
- 1985 - Installation des premiers écrans anti-bruit le long du périphérique
- 2004 - Conseil Régional d'Ile-de-France est autorisé à piloter la révision de son schéma directeur (SDRIF)
- 2008 - SDRIF axé sur une politique de développement durable et faisant participer la région
- 2010 - Création de l'Atelier International du Grand Paris
- 2013 - Dernier SDRIF mis en place et lancement du Réseau Grand Paris Express

1^{er} janvier 2016 - Naissance de la Métropole du Grand Paris

- 2024 - Candidature de la métropole parisienne aux Jeux Olympiques
- 2025 - Candidature de la métropole parisienne à l'Exposition Universelle

2030 - Mise en service prévue du Grand Paris Express



Carte prévisionnelle du Grand Paris, juin 2014 - © Société du Grand Paris

SITOGRAPHIE

Sur les sites ci-dessous vous trouverez des articles sur le Grand Paris et plusieurs bibliographies sur ce thème.

Institut d'aménagement et d'urbanisme (IAU), « 1913-2013 : le Grand Paris a 100 ans », note rapide, n°649, mars 2014

http://www.iau-idf.fr/fileadmin/NewEtudes/Etude_1063/NR_649_web.pdf

SIMAY Philippe, *Dossier : L'avenir du Grand Paris*, 25 novembre 2008

<http://www.laviedesidees.fr/L-avenir-du-Grand-Paris,1564.html>

Urbanisme n°368, *Dossier : Le grand Pari(s)*, septembre-octobre 2009

<https://www.urbanisme.fr/issue/report.php?code=368>

Atelier International du Grand Paris (AIGP),

<http://www.ateliergrandparis.fr/>

➔ Actualités de recherche sur le projet du Grand Paris

Paris Métropole, <http://www.parismetropole.fr/>

➔ Actualités des groupes de travail des collectivités territoriales du Grand Paris

Société du Grand Paris,

<https://www.societedugrandparis.fr/>

➔ Projets d'aménagement des réseaux de transports franciliens

Ministère du Logement et du Développement durable,

<http://www.logement.gouv.fr/Grand-Paris>

➔ Présentation des différents axes du Grand Paris (logements, transports, culture, économie, emplois,...)



LIEN AVEC LES PROGRAMMES SCOLAIRES

Cycle 1 (MATERNELLE)

Explorer le monde

- Découvrir les points cardinaux et le principe de l'échelle
- Se familiariser avec une photographie aérienne

Cycle 2 (CP, CE1, CE2)

Questionner le monde

- S'orienter et se repérer sur la carte géante du Grand Paris
- Reconnaître des éléments clés sur une photographie aérienne
- Découvrir la longue histoire du Grand Paris

Enseignement moral et civique

- S'initier aux différentes échelles de territoire (ville, département, région)

Cycle 3 (CM1, CM2, 6^e)

Histoire et géographie

- S'initier à la recherche
- Découvrir des repères chronologiques et géographiques sur le Grand Paris
- Lire et concevoir des plans du Grand Paris

Cycle 4 (5^e, 4^e, 3^e)

Arts plastiques

- Approche sensible d'une métropole rêvée

Histoire et géographie

- Analyser et produire des plans du Grand Paris
- Apprendre des repères chronologiques et géographiques sur le Grand Paris
- Développer le travail de recherche

PREMIÈRE (filiales technologiques)

Géographie

- Comprendre les enjeux et l'histoire d'un territoire de proximité
- Comprendre les différentes échelles des collectivités territoriales

TERMINALE (ES et L)

Géographie

- Appréhender le territoire du Grand Paris à différentes échelles chronologiques, géographiques et politiques

TERMINALE S

Géographie

- Découvrir le Grand Paris par le prisme de l'évolution des réseaux de transports

VISITES ET ATELIERS PROPOSÉS PAR LE MUS

Visite de l'exposition temporaire

Quels enjeux politiques et sociétaux sont mobilisés par le Grand Paris ? Sur quels aménagements urbains le Grand Paris d'aujourd'hui s'inscrit ? Quelle place pour le développement durable ? Grâce à une visite et à une scénographie ludique, le MUS vous propose d'appréhender la géographie et l'histoire de cette métropole en devenir.

Tout public
Visite adaptée en fonction du groupe
Durée : 1h30

Imagine ta métropole

À l'image du mobile, les élèves vont créer leur propre fresque du Grand Paris sous forme de couches : le sous-sol avec le métro et les égouts, ensuite les habitations et enfin les monuments. Chaque groupe réalise sur une feuille A3 une partie de la ville. Tous les travaux de la classe seront regroupés ensemble.

Public : maternel, CP
Durée : 1h30

Le Grand Paris : apprenti urbaniste

Dans l'exposition les élèves découvrent l'histoire de l'évolution de la banlieue et l'adaptation de l'urbanisme au fil des ans. Puis en atelier, ils doivent remettre dans l'ordre chronologique les différentes étapes du Grand Paris et réinventer les réseaux et les infrastructures essentiels au développement durable de la métropole.

Primaire, collège, lycée
Visite adaptée en fonction du groupe
1h30

N'hésitez pas à contacter le service des publics pour envisager des ateliers et les adapter à votre projet pédagogique

INFORMATIONS PRATIQUES

ACCÈS	<p>1 place de la gare de Suresnes Longchamp – 92150 Suresnes Tramway (T2) – arrêt Suresnes Longchamp Train SNCF – depuis Saint-Lazare (Paris) arrêt Suresnes Mont-Valérien Bus RATP : lignes n°93, 144, 157, 160, 175, 241, 244 et 360</p>
--------------	--

HORAIRES	Tout public	Mercredi au dimanche 14h - 17h30
	Groupes, sur réservation	Mardi au vendredi 10h -12h et 14h -17h30 Samedi et dimanche 14h-17h30

TARIFS GROUPES	Atelier	Scolaires, collégiens, lycéens et accueils de loisirs non Suresnois	10 €
		Accueils de loisirs suresnois	Gratuit
	Visite MUS	Scolaires, collégiens, lycéens et accueils de loisirs	Gratuit
		Groupe d'étudiants	20 €
	Balades urbaines	Scolaires, collégiens, lycéens et accueils de loisirs	Gratuit
		Groupe d'étudiants	30 €

Les visites de groupe, libres ou non, doivent être réservées pour des questions de logistique et de sécurité.

Accueil du MUS : 01 41 18 37 37

Morgane MENAD, chargée des publics : 01 41 18 18 75

Noémie MAURIN-GAISNE, chargée de médiation : 01 41 18 69 95

Emeline TRION, chargée du centre de documentation : 01 41 18 15 07

Fax : 01 41 18 16 36

mus@ville-suresnes.fr